

N°2017 - 55



Conseillers communautaires		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
en exercice	143	
présents	103	Date de la convocation : 10 mars 2017
suffrages exprimés	125	

L'an deux mille dix-sept, le seize mars, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges se sont réunis en conseil communautaire, à Villeneuve de Rivière, sur la convocation qui leur a été adressée.

Présents / Excusés / Absents Procurations / Suppléances

	commune	nom	prénom	suppléant ou procuration
1	AGASSAC	LACOSTE	Victoria	
2	ALAN	GUILHOT	Jean-Luc	Procuration à A Passament
3	AMBAX	ALLARD	Pierre	
4.	ANAN	BRIOL	Laurent	
5	ASPRET-SARRAT	ABADIE	Claude	
6	AULON	FITTE	Michel	
7	AURIGNAC	BERTRAND	Philippe	
8	AURIGNAC	LOSEGO	Jean-Michel	A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR
9	AUSSON	BARRAU	Yves - Pierre	Procuration à E Subra
10	BACHAS	CHEYLAT	Hervé	722-200-200-200-200-200-200-200-200-200-
11	BALESTA	DASQUE	Jean-Charles	
12	BENQUE	LASSERRE	Jean-Claude	Procuration à G Loiseau
13	BLAJAN	CASTEX	Jean-Bernard	
14	BOISSEDE	FRECHOU	Alain	CONTROL OF STREET, AND A CONTROL OF STREET, AN
15	BORDES DE RIVIERE	CAPERAN-LORENZI	Geneviève	Procuration à Jp Manent-Manent
16	BOUDRAC	CLARENS	Gilles	1 Total atom a 3p Wallette Wallette
17	BOULOGNE SUR GESSE	ADOUE	Jérôme	
18	BOULOGNE SUR GESSE	BOUBEE	Alain	·····································
19	BOULOGNE SUR GESSE	MEDEVIELLE	Pierre	Procuration à J Adoue
20	BOUSSAN	BOUBE	Patrick	1 recurding a y Addac
21	BOUZIN	PASSAMENT	Alain	THE STATE OF THE S
22	CARDEILHAC	BOYER	Raymond	Procuration à Jp Ducos
23	CASSAGNABERE-TOURNAS	LOISEAU	Gérard	1 Total attorn a 3p Ducos
24	CASTELGAILLARD	LARRIEU	Christiane	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
25	CASTERA VIGNOLLES	POUZOL	Thierry	Procuration à T Toubert
26	CAZAC	MATTIONI	Rémédios	Procuration à M Duprat
27	CAZARIL-TAMBOURES	LEFRANC	Gérard	1 Tocuration a W Duprat
28	CAZENEUVE-MONTAUT	TESSER	Josiane	Procuration à D Ader
29	CHARLAS	DUCLOS	Jean-Pierre	1 Tocaldion a D Age
30	CIADOUX	TOUBERT	Thierry	
31	CLARAC	MANENT-MANENT	Jean-Paul	
32	COUEILLES	FABARON	Bernard	Absent
33	CUGURON	BRANGER	Pierre	The sales and a second second second

34	EOUX	REY	Monique	Absente
35	ESCANECRABE	ARSEGUET	Jean-Claude	Absent
36	ESPARRON	MASSARIN	André	Procuration à H Cheylat
37	ESTANCARBON	FABE	Jean-Paul	Procuration à Jr Lepinay
38	FABAS	DAMIENS	Gérald	
39	FRANQUEVIELLE	NICOLAS	Virginie	
40	FRONTIGNAN-SAVES	SALLES	Thierry	
41	GENSAC DE BOULOGNE	SABATHE	Daniel	Procuration à L Cortinas
42	GOUDEX	DUCASSE	Moïse	a de amenon e a continua
43	LABARTHE-INARD	ALBENQUE	Jacques	P. B.
44	LABARTHE-RIVIERE	VOUGNY	Claire	Procuration à F Bringuier
45	LABARTHE-RIVIERE	BRINGUIER	Francisca	7 Todal acion a 1 Di iliguiei
46	LABASTIDE-PAUMES	CHARLAS	Gabriel	Procuration à B Tarraube
47	LALOURET-LAFFITEAU	LAFFORGUE	Jean-Claude	Trocuration a B farraube
48	LANDORTHE	BRUNET	Jeanine	
49	LANDORTHE	CORTINAS	Lucienne	
50	LARCAN	CABARE	Lucien	
51	LARROQUE	REY	Michel	Suppléé par l'AA-II-t
52	LATOUE	FERAUT	Jacques	Suppléé par J Mallet
53	LE CUING	LACROIX	Nathalie Nathalie	
54	LECUSSAN	ENTAJAN		
55	LES TOURREILLES	SARRAQUIGNE	Armand	Suppléé par G Maylin
56	LESPITEAU	AUBERDIAC	Denis	and and the second
57	LESPUGUE	FOIX	Michel	
58	LIEOUX	Contraction Contract	Jean-François	(1)
59	LILHAC	BARUTAUT	Alain	Procuration à C Abadie
	The Agriculture of the Control of th	SIOUTAC	Gilbert	
60	L'ISLE EN DODON	CARAOUE	François	
61	L'ISLE EN DODON	LE ROUX DE BRETAGNE	Loïc	
62	L'ISLE EN DODON	LASSERRE	Guy	Absent
63	L'ISLE EN DODON	RASPAUD	Pierre	Procuration à F Caraoue
64	LODES	BAQUE	Jean	
65	LOUDET	ATHIEL	Hervé	Procuration à D Sarraquigne
66	MARTISSERRE	TOULON	Maryse	Suppléée par Jp Bastos-Vaysse
67	MAUVEZIN	PLANTE	Thierry	Procuration à C Larrieu
68	MIRAMBEAU	DE MARCHI	Josiane	
69	MIRAMONT DE COMMINGES	LACOMME	Camille	
70	MOLAS	MEDOUS	Joëlle	
71	MONDILHAN	GASPARD	Joseph	
72	MONTBERNARD	COUMES	Pascal	
73	MONTESQUIEU-GUITTAUT	BEAUCHET	Patrick	
74	MONTGAILLARD SUR SAVE	CHAINET	Julien	Absent
75	MONTMAURIN	BELAIR	Sylvia	
76	MONTOULIEU SAINT-BERNARD	SORS	Camille	
77	MONTREJEAU	BRILLAUD	Philippe	Procuration à M Dumoulin
78	MONTREJEAU	DUMOULIN	Maryse	
79	MONTREJEAU	FENARD	Pierrette	Procuration à E Miquel
80	MONTREJEAU	LORENZI	Guy	Procuration à M Tarissan
81	MONTREJEAU	MIQUEL	Eric	A quitté la séance à 20h59
82	MONTREJEAU	TARISSAN	Martine	,, quitte la scalice à 20105
83	NENIGAN	CRESPIN	Damien	
84	NIZAN SUR GESSE	SOLLE	Mathieu	
_	PEGUILHAN	BROCAS	Michel	
	PEGUILHAN	CASTEX	Marc	
	PEYRISSAS	LOUBEYRE	Guy	
	PEYROUZET	LAGRANGE	The state of the s	
	POINTIS-INARD	PUISSEGUR	Philippe Joan Louis	AL ALEXANDER OF THE SECOND PROPERTY OF THE SE
	PONLAT-TAILLEBOURG	DOUCEDE	Jean-Louis	Absent
20	- CHLAI-IAILLEBOOKG	DOUCEDE	Patrick	Procuration à Jc Dasque

91	PUYMAURIN	BIASON	Valentin	
92	REGADES	GASTO	Marlène	Suppléée par M Dessens
93	RIEUCAZE	MAYLIN	Claudette	
94	RIOLAS	DUPRAT	Michel	THE PROPERTY OF THE ANSWERS AND AND ANSWERS AND AND ANSWERS AND
95	SAINT-ANDRE	de GALARD	Jean	P 以内容的主题中下扩充。1976年1976年1986
96	SAINT-ELIX SEGLAN	ADER	Danielle	
97	SAINT-FERREOL	BOUAS	Thierry	Absent
98	SAINT-FRAJOU	DAVEZAC	Alain	
99	SAINT-GAUDENS	BRUNET	Corinne	
00	SAINT-GAUDENS	CAZES	Josette	
01	SAINT-GAUDENS	de ROSSO	Stéphanie	
02	SAINT-GAUDENS	DUCLOS	Jean-Yves	The second secon
03	SAINT-GAUDENS	GASTO-OUSTRIC	Magali	we still a bearing a substitution of
04	SAINT-GAUDENS	GUILLERMIN	Joël	AND ASSESSMENT OF THE PROPERTY
05	SAINT-GAUDENS	HEUILLET	Eric	
06	SAINT-GAUDENS	ISASI	Manuel	THE PROPERTY OF THE PROPERTY AND THE PROPERTY OF THE PROPERTY
07	SAINT-GAUDENS	JAMAIN	Michel	
08	SAINT-GAUDENS	LACROIX	Robert	A CONTROL TO A SUBSTITUTION OF THE PROPERTY OF
09	SAINT-GAUDENS	LEPINAY	Jean-Raymond	
_	SAINT-GAUDENS	LOUIS	Yves	
_	SAINT-GAUDENS	MALET	Béatrice	A STANCE OF THE REPORT OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF TH
-	SAINT-GAUDENS	MOUNIELOU	Catherine	THE STATE OF THE S
	SAINT-GAUDENS	NASSIET	Yvon	Droguesties > D.L.
-	SAINT-GAUDENS	NAVARRE	Annie	Procuration à R Lacroix
	SAINT-GAUDENS	PINET	Alain	
	SAINT-GAUDENS	PITIOT	Jean-Luc	主题的 (18) 型 (19) 现 (19) 数 (1
-	SAINT-GAUDENS	PONS	Dominique	D
	SAINT-GAUDENS	RAULET	Isabelle	Procuration à J Cazes
_	SAINT-GAUDENS	RICOUL	Céline	
_	SAINT-GAUDENS	RIERA	The second secon	
_	SAINT-GAUDENS	SOUYRI	Evelyne Jean-Luc	2
	SAINT-GAUDENS	SUBRA	Jean-Luc Jean	Procuration à Jy Duclos
_	SAINT-IGNAN	ROUEDE	Elisabeth	6 177
	SAINT-LARY-BOUJEAN	FARRE		Suppléée par H Dulion
_	SAINT-LAURENT-SUR-SAVE	PITOUT	Régis	Procuration à M Solle
	SAINT-LOUP EN COMMINGES	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	Daniel	
	SAINT-MARCET	BOUZIGUES	Denis	
	SAINT-PE-DELBOSC	MILLET	Chantal	
_	SAINT-PLANCARD	FORTASSIN	Jean-Pierre	(C)
_	SALHERM	MALLET	Alfred	Procuration à G Lefranc
_	SAMAN	TARRAUBE	Bernard	
_		LACROIX	Julien	
_	SAMOUILLAN	CHRETIEN	Michel	Procuration à Jm Losego
_	SARRECAVE	BOUBEE	Evelyne	Suppléée par A Defail
	SARREMEZAN	MARC	Sandrine	
_	SAUX ET POMAREDE	SANSONETTO	Evelyne	
_	SAVARTHES	GILLY	Martine	Procuration à L Cabare
_	SEDEILHAC	CASTERAN	Philippe	Absent
_	TERREBASSE	FAURE	Thomas	Procuration à G Damiens à partir de 20h00
_	VALENTINE	PUISSEGUR	André	Procuration à M Auberdiac
	VILLENEUVE DE RIVIERE	PLUMET	Claude	
	VILLENEUVE DE RIVIERE	SAFORCADA	Pierre	Procuration à M Gasto-Oustric
	VILLENEUVE DE RIVIERE	SUBRA	Emilie	
13	VILLENEUVE-LECUSSAN	BATMALE	Lionel	Absent

Est nommé secrétaire de séance : Emilie SUBRA



Délibération N°2017-55



DELEGATION DE DROIT DE PREEMPTION URBAIN A LA COMMUNE DE SAINT GAUDENS

Monsieur J FERAUT présente le rapport suivant :

Monsieur le Président rappelle au conseil communautaire que par délibération en date du 16 mars 2017, le conseil communautaire a institué un droit de préemption urbain (DPU) sur les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) tous indices confondus, à l'exception des zones d'activités économiques de compétences communautaires sur le territoire de la commune de Saint-Gaudens ;

Considérant que la communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges dispose de plein droit de la compétence PLU et par conséquent de la compétence en matière de droit de préemption urbain ;

Considérant qu'au titre de l'article L.213-3 du code de l'urbanisme, le titulaire du droit de préemption urbain (DPU), c'est-à-dire L'EPCI, à la possibilité de déléguer une partie de ce droit à une ou plusieurs communes membres, dans les conditions qu'elle établit ;

Considérant qu'il est opportun de déléguer à la commune de Saint-Gaudens le Droit de Préemption Urbain dans les zones U et AU tous indices confondus, à l'exception des zones d'activités économiques de compétences communautaires ;

Il vous est demandé de bien vouloir

 Approuver la délégation du DPU à la commune de Saint-Gaudens pour l'aliénation des biens situés dans le périmètre définis sur le plan.

Vu l'article L.213-3 du Code de l'Urbanisme,

Le Conseil communautaire décide de :

 déléguer à la commune de Saint-Gaudens le Droit de Préemption Urbain dans les zones U et AU tous indices confondus, à l'exception des zones d'activités économiques de compétences communautaires.

Il convient de noter que les biens qui seront acquis par la commune délégataire entrent dans le patrimoine de cette dernière, pour les besoins de ses propres projets, lesquels ne relèvent pas des domaines transférés à l'EPCI;

La présente délégation prendra effet à compter de sa transmission à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne, de sa publication au siège de la communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges et de sa notification au délégataire.

POUR:

89

CONTRE:

36

ABSTENTIONS:

9

ADOPTE

Fait et délibéré le 16 mars 2017. Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

> Pour extrait conforme, Le Président Loïc LE ROUX de BRETAGNE